



Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



---

## ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

*Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide,  
inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

---

### L'ÉVASION FISCALE DANS LE SECTEUR INFORMEL AU SÉNÉGAL À L'ÈRE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 : ESSAI D'ANALYSE

**MOCTAR GASSAMA**, Doctorant en économie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar,  
Sénégal

**FATIMA ZAHRA MADHAT**, Professeure à l'EST, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de  
Fès, Maroc

**RÉSUMÉ** : L'évasion fiscale considérée comme une aptitude atypique émanant du secteur informel. Les études ont montré que le secteur informel échappe souvent à la fiscalité. Effectivement, il sert souvent de refuge pour les entrepreneurs. Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le phénomène s'est amplifié et la majorité des entreprises surtout celles du secteur informel ont rencontré des difficultés pour payer leurs impôts. Le Sénégal en 2020, n'a pas échappé aux effets de la COVID-19 et a subi une perte due à l'évasion fiscale évaluée à plus de 259 millions de dollar par l'organisation non-gouvernementale « Tax Justice Network ». Pour analyser cette situation, nous nous sommes posé un certain nombre de questions :

- Quel a été l'ampleur des effets de la COVID-19 sur la fiscalité du secteur informel au Sénégal ?
- Quels sont les déterminants majeurs de cette évasion fiscale ?
- Quelles solutions pour améliorer ces nouvelles tendances en matière d'évasion fiscale ?

Pour répondre à cet ensemble de questions, nous nous sommes basées sur l'enquête et en reprenant le cadre conceptuel de l'évasion fiscale et ces spécificités au Sénégal pour déboucher sur une étude empirique.

**MOTS-CLÉS** : évasion fiscale, secteur informel, Covid-19, UPI

*Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

## Introduction

L'existence d'une forte concurrence entre les entreprises, l'ouverture des pays au reste du monde et la délocalisation de certains géants dans les économies fragiles poussent certaines entreprises à opter pour l'informalité pour faire face à ces géants. Ces phénomènes d'informalités impactent pour la plupart du temps les pays en développement où les économies sont plus ou moins fragiles. L'avènement de la pandémie de la Covid-19 a provoqué une crise économique mondiale qui a touché de nombreux secteurs et industries, entraînant souvent une transition importante du secteur formel vers le secteur informel pour de nombreux travailleurs et entreprises qui ont vu leurs revenus chuter considérablement. Dans la plupart des pays en développement, les secteurs tels que l'hôtellerie, le tourisme, l'événementiel et la restauration ont été les plus affectés par des mesures de confinement et la distanciation sociale mise en place par les gouvernements. Pour ces pays, plus particulièrement, les pays d'Afrique, le secteur informel a été pendant la crise sanitaire un terrain de gagne-pain pour la plupart des entrepreneurs et travailleurs qui ont vu leurs activités arrêtées. Pour faire face à cela, payé l'impôt devient plus coûteux malgré les mesures d'allègement prises par les gouvernements, il faut dans ce cas trouver des alternatives pour échapper à l'impôt d'où la notion même de l'évasion fiscale.

La plupart auteurs ayant fait des études en rapport avec l'évasion fiscale se sont intéressés seulement au secteur formel. Les études faites au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal ont montré que le secteur informel est bel et bien taxé et que l'évasion fiscale représente un autre coût social connu de l'informel. Selon cette étude, la perte de recettes fiscales liée à l'évasion fiscale du secteur informel représente entre 3 et 10 % du PIB de ces trois pays. Cette taxe forfaitaire a été mise en place par les gouvernements pour tenter d'imposer des taxes aux petites entreprises informelles, mais dont les résultats ont été jusqu'ici très décevants.<sup>1</sup>

Vu que pour la plupart des pays en développement comme le cas du Sénégal, le secteur informel est souvent laissé sans contrôle étatique et la présence massive des entrepreneurs désireux d'échapper à la fiscalité malgré l'apport du secteur dans l'économie. Ce qui nous amène à se poser la question à savoir : comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté le niveau d'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal ?

L'importance d'une telle recherche est qu'à notre connaissance est la première. Elle permettra aux pouvoirs publics de mieux prêter attention au secteur informel qui peut être source d'évasion fiscale. Pour cela, l'objectif général est d'analyser l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal. D'abord, identifier les facteurs qui déterminent l'évasion fiscale dans le secteur informel, en mettant l'accent sur les secteurs d'activité et ensuite évaluer l'ampleur de cette évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal pendant la pandémie de COVID-19. L'article se décline en deux axes principaux. Le premier donne un aperçu du concept d'évasion fiscale et du secteur informel. Le deuxième fait le point sur l'étude empirique de l'évasion fiscale dans le secteur informel pendant la pandémie de la Covid-19.

## I. Concepts autour de l'évasion fiscale dans le secteur informel

Dans cette section, nous allons dans un premier temps traiter la notion du secteur informel, ensuite nous parlerons de l'évasion fiscale sa définition et ses caractéristiques et pour finir par faire le lien des deux.

### I.1. Le secteur informel dans les économies en développement

Dans cette section nous allons montrer dans une première sous-section le cadre conceptuel et dans une deuxième sous-section les caractéristiques du secteur informel dans les pays en développement plus particulièrement celui du Sénégal.

---

<sup>1</sup> Benjamin et Mbaye (2012).

### I.1.1 Cadre conceptuel de la notion du secteur informel

Le terme « secteur informel » a été introduit pour la première fois dans la littérature économique en 1971 par le sociologue britannique Keith Hart. Hart a utilisé ce terme pour décrire l'économie de subsistance urbaine en Afrique, où la plupart des travailleurs étaient employés dans des activités économiques non réglementées et non enregistrées. Plus tard, le Bureau International du Travail (BIT) en 1972 reprit le terme dans son rapport sur la situation de l'emploi urbain au Kenya dans le cadre du Programme mondial de l'emploi lancé en 1969. Depuis lors, plusieurs institutions et auteurs ont porté leurs réflexions sur la notion aussi bien sur sa définition que ses caractéristiques.

Selon le BIT (1993), le secteur informel peut se caractériser, de façon générale « *comme un ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme* »<sup>2</sup>. Les auteurs tels que De Soto dans son livre intitulé « *Le Mystère du Capital* » en 2000 utilise le terme pour décrire l'économie souterraine de son pays, où de nombreux travailleurs étaient employés dans des activités économiques non enregistrées.

De nos jours, le terme est largement utilisé par plusieurs auteurs pour décrire les activités économiques non réglementées et non enregistrées dans le monde entier, bien que certaines préfèrent utiliser d'autres termes similaires pour décrire les mêmes phénomènes tels que « économie souterraine », « économie informelle », « économie parallèle » ou « économie grise ». Le tableau 1, ci-dessous décrit les quelques auteurs qui ont porté leurs réflexions sur le plan théorique bien que la liste n'est pas exhaustive.

Tableau 1 : Auteurs et leurs contributions théoriques sur le secteur informel

<i>Courants</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Années</i>	<i>Contributions théoriques</i>
Dualiste	Lewis	1954	Pour les dualistes, l'incapacité de l'économie formelle à fournir un nombre suffisant d'emplois est la principale raison qui a donné naissance au secteur informel. Cette secteur qui permettra aux personnes qui n'y ont pas accès au secteur formel de subvenir à leurs besoins. Pour La plupart des auteurs dualistes, ils considèrent l'économie informelle comme une économie de subsistance. Lewis est considéré comme le précurseur de cette idéologie de pensée. Il montre que les économies des pays en développement se caractérisent par une dualité entre les secteurs modernes et traditionnels.
	Todaro	1969	
	Fields	1975	
légaliste	De Soto	1985	De Soto et les partisans du courant légaliste, font valoir l'importance de la formalisation des droits de propriété dans le contexte du développement économique, en soulignant que les économies des pays développés se caractérisent par des systèmes juridiques clairs et efficaces pour la protection des droits de propriété contrairement aux pays en développement.

<sup>2</sup> Définition repris dans l'article de Charmes (2002) intitulé : Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel.

Structuraliste	Moser	1978	Les Structuralistes quant à eux, ils montrent l'existence d'une interdépendance entre les secteurs informel et formel, mais que cette interdépendance passe par la subordination du secteur informel au secteur formel. Moser (1978) ; Portès et Schauffler (1993) soutiennent qu'une telle affiliation permet aux entreprises du secteur formel d'absorber la main-d'œuvre et les produits bon marché du secteur informel, augmentant ainsi leur flexibilité et leur compétitivité.
	Portès et Schauffler	1993	

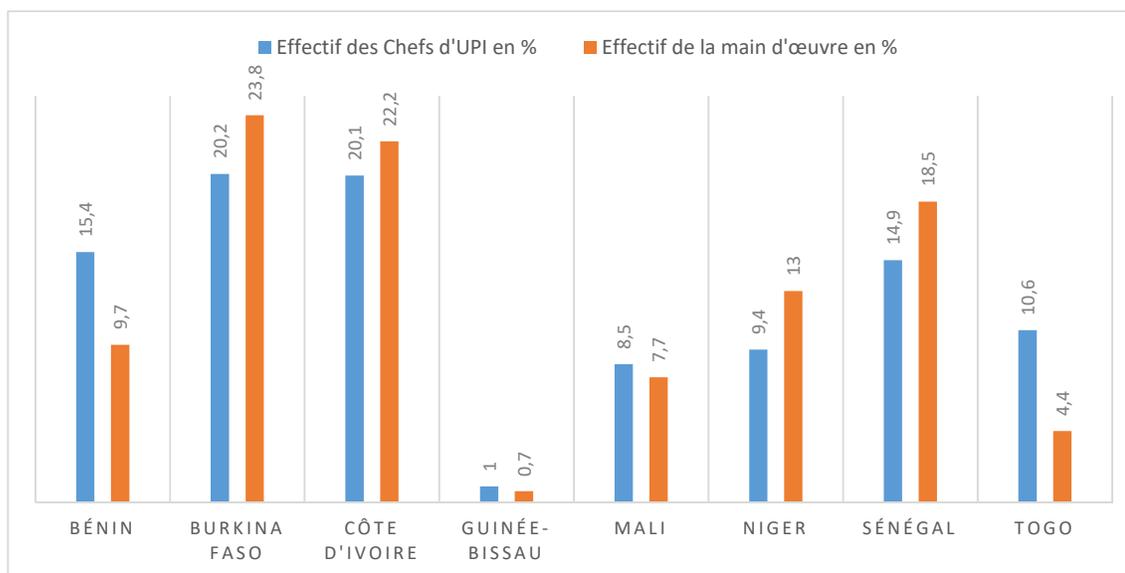
Source : Auteur

### I.1.2 Caractéristiques du secteur informel dans les pays en développement

Le Sénégal tout comme les pays à bas revenu, le secteur informel joue un rôle important dans la production et création de l'emploi. Le dernier recensement de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (RGE, 2016) révèle que 97% des unités économiques sont dans le secteur informel. De plus, 96,32% de ces entreprises sont des entreprises familiales, individuelles avec comme activité dominante le commerce qui représente 54,5% de la part du secteur d'activité, suivi des services marchands non financiers pour 21,99%. On constate que 69,4% de ces entreprises sont sans local professionnel et plus de 90% d'entre elles ne sont ni enregistrée dans le numéro du contribuable, ni au registre de commerce, etc.

Selon le rapport de synthèse régionale de UEMOA de 2019 sur l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et Secteur Informel (ERI-ESI, 2017-2018), les Unités de Production Informelle (UPI) occupent environ 11,4 millions des Chefs d'Unités de Production Informelle (CUPI) avec une main d'œuvre de près de 4,4 millions dans l'espace UEMOA. Au Sénégal, ces UPI représentent 15% des CUPI avec une main d'œuvre estimée à 809 605 individus (soit 18,5% de la main d'œuvre) contrairement à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso où ces taux sont les plus élevés, respectivement 23,8% et 22,2% (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 1 : Effectif et de la main-d'œuvre dans le secteur informel non agricole, UEMOA



Source : Elaboré par nous même à partir des données d'ERI-ESI de l'UEMOA, 2017-2018

Hormis la précarité de l'emploi informel en Afrique, vient s'ajouter celle des conditions d'activité dans le secteur informel. Dans la plupart de ces pays, le fonctionnement des activités dans le secteur informel est confronté à plusieurs difficultés telles que les locaux inadaptés, le non accès aux principaux services publics. Le rapport de l'UEMOA montre dans ce sens qu'en moyenne seulement

moins d'une UPI sur trois exerce ses activités dans un local professionnel. En effet, au Sénégal 30,4% des UPI disposent de l'électricité dans leur local de travail (ERI-ESI, 2017-2018), concernant l'accès à l'eau courante, seulement 23% des UPI ont accès.

## 1.2. Cadre théorique et conceptuel de la notion de l'évasion fiscale

Dans cette section, nous allons présenter dans un premier temps le cadre théorique de l'évasion fiscale et dans un second temps les déterminants de l'évasion fiscale.

### 1.2.1. L'évasion fiscale : Fondements théoriques

L'évasion fiscale peut être définie comme le fait pour une entreprise ou un individu de dissimuler ou de sous-évaluer délibérément leur revenu ou leur patrimoine afin de réduire leur obligation fiscale. Pour cela, plusieurs auteurs ont cherché à expliquer comment les contribuables peuvent éviter de payer des impôts de manière illégale, et comment les gouvernements peuvent mettre en place des politiques fiscales pour réduire l'évasion fiscale. Ces explications peuvent être regroupées en trois théories : la théorie de la fiscalité optimale, la théorie de l'équité fiscale et la théorie de la conformité fiscale.

Tableau 2 : Les fondements théoriques de la fiscalité

<i>Théories</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Années</i>	<i>Approches théoriques</i>
Théorie de l'impôt optimal	Musgrave	1959	Selon cette théorie, l'objectif de la politique fiscale devrait être de trouver le niveau optimal d'impôt qui maximise les recettes fiscales tout en minimisant les coûts économiques. Car trop d'impôts peuvent avoir des effets négatifs sur l'économie, tels que la réduction de la croissance économique et la création d'un désincitatif au travail et à l'investissement.
	Diamond et Mirrlees	1971	
Théorie de l'équité fiscale	Sen	2008	Les contribuables évitent les impôts lorsqu'ils perçoivent que les politiques fiscales sont injustes. Ils peuvent également éviter les impôts lorsqu'ils estiment que les impôts sont trop élevés ou qu'ils sont utilisés de manière inappropriée .
	Atkinson	2015	
Théorie de la conformité fiscale	Andreoni, Erard et Feinstein	1998	Cette théorie considère que la décision de payer ou non des impôts dépend de la perception des contribuables quant à la probabilité et à la gravité des sanctions fiscales en cas de non-respect de la loi fiscale. Selon cette théorie, les mesures visant à renforcer les sanctions fiscales et à améliorer la perception de l'équité fiscale peuvent augmenter la conformité fiscale.
	Slemrod	2019	

Source : Auteur

Après avoir parcouru la théorie sur l'évasion fiscale, nous allons dans la section sous-section suivante mettre l'accent sur les déterminants de l'évasion fiscale.

### 1.2.2 Déterminants de l'évasion fiscale dans le secteur informel

Le secteur informel joue un rôle important dans l'économie sénégalaise, représentant environ 60% de la main-d'œuvre totale du pays. Cependant, il est souvent difficile pour les autorités fiscales de suivre les activités économiques de ce secteur et de collecter des impôts sur les revenus générés. En réponse à cela, le gouvernement sénégalais a mis en place plusieurs mesures pour encourager la formalisation du secteur informel et améliorer la collecte des impôts. Cette taxe introduit par le gouvernement, connue sous le nom de Contribution Global Unique (CGU) consiste une innovation majeure pour une meilleure prise en compte du secteur informel. Dans le rapport de la Direction de la Prévision et des

Etudes Economique (DPEE, 2016), la CGU constitue une simplification de l'impôt appliqué aux petites entreprises en regroupant un ensemble de taxes sous forme d'un paiement unique et synthétique.

Les travaux de Benjamin et Mbaye (2012), montrent l'existence d'une dualité dans la taxation du secteur formel et informel. Pour eux, le secteur informel est bel et bien taxé, mais que les niveaux de taxation diffèrent entre ces deux secteurs. Dans une même étude, ils montrent que ce secteur est bien sujet d'une évasion fiscale en plus des discriminations entre le formel et informel, les Etats mettent en place des dispositifs parfois assez complexe pour éviter l'évasion fiscale du secteur informel. Ils en montrent également que cette évasion fiscale est souvent manifestée chez les grands commerçants informels qui s'engagent invariablement dans de nombreuses formes de contrebande ou d'évasion fiscale.

Au macro, plusieurs recherches ont essayé de donner une mesure de l'évasion fiscale, mais cela, n'a pas fait l'objet d'unanimité entre elles. Khlif et Achek (2015), après avoir parcouru plusieurs revues pour identifier les différentes études empiriques qui ont tenté de donner une mesure de l'évasion fiscale, trouve quatre catégories de déterminants de l'évasion fiscale : (i) les variables démographiques, (ii) les variables culturelles et comportementales, (iii) les variables juridiques et institutionnelles et (iv) les variables économiques. Le tableau 3 nous montrons les différentes mesures proposées par les auteurs en s'inspirant de l'étude de Khlif et Achek (2015).

Tableau 3 : Les mesures de l'évasion fiscale

<i>Auteurs</i>	<i>Mesures utilisées</i>
Riahi-Belkaoui (2004) ; Richardson(2006)	Ils mesurent l'évasion fiscale par un score de conformité fiscale sur une échelle de 0 pour un faible degré et 6 pour un degré élevé de conformité.
Richardson (2008)	Il utilise trois scores pour mesurer l'évasion fiscale, dont les deux scores précédents en 2006 et un nouveau score défini comme l'évaluation de l'enquête nationale sur la sous-déclaration des revenus et l'économie souterraine (sur une échelle de 1, moins de 5 % de toutes les entreprises, à 9, plus de 70 % de toutes les entreprises, en moyenne pour 2002-2004).
Schneider (2004) ; Fuest et Riedel (2009)	Pour ces auteurs, la méthode d'enquête représente une approche micro-directe pour estimer l'évasion fiscale. Fuest et Riedel quant à eux suggèrent que « particulièrement en ce qui concerne le sujet de l'évasion fiscale, il peut y avoir des doutes considérables quant à la mesure dans laquelle les personnes interrogées avouent un comportement frauduleux. », tandis que Schneider lui affirme que « les résultats de ce type d'enquêtes sont perçus comme très sensibles à la manière dont le questionnaire est formulé ».
Gërkhani (2007)	Il affirme que « la collecte d'informations sur l'évasion fiscale est un défi incontestable dans les économies en développement et que les résultats de l'enquête peuvent souffrir de plusieurs faiblesses ».

Source : Khlif et Achek, 2015

Bien que les auteurs ont proposé différentes mesures de la notion d'évasion fiscale. Nous allons montrer quelques travaux empiriques sur la notion d'évasion fiscale qui est le plus souvent constatée dans le secteur formel. Or les économies en développement sont confrontées par une forte prédominance du secteur informel, qui joue un rôle important.

En effet, plusieurs auteurs ont porté leurs études sur l'évasion fiscale, mais la plupart d'entre eux n'ont pas trouvé des résultats concluants du fait que ce courant n'en soit qu'à ses débuts (Khlif et Achek, 2015). Pour cela, nous présenterons les quelques résultats empiriques utilisés par Khlif et Achek (2015), en y ajoutant d'autres pour montrer la pertinence de ce travail de recherche.

Alm et Martinez-Vazquez (2003), en examinant les facteurs qui influencent la morale fiscale et l'évasion fiscale dans les pays d'Amérique latine, trouvent des résultats indiquant que la morale fiscale est plus élevée dans les pays où les citoyens ont confiance dans leur gouvernement et où les services publics sont efficaces.

Quant à Shneider (2004), il utilise une méthode indirecte à l'échelle macroéconomique pour estimer une variable particulière. En utilisant un échantillon de 50 pays, à la fois développés et en développement, l'auteur a constaté que l'évitement de l'incertitude et la distance de pouvoir sont des facteurs positivement liés à l'évasion fiscale, tandis que l'individualisme et la masculinité sont des facteurs négativement liés à l'évasion fiscale. Après avoir pris en compte le niveau de développement économique, mesuré par le PNB, il a découvert une association négative et significative entre cette variable et la fraude fiscale.

Dans une de ces études menées en 2004, Riahi-Belkaoui en intéressant à la relation entre certains facteurs déterminants de la moralité fiscale et l'évasion fiscale, et en utilisant des données provenant de 30 pays. Il trouve des résultats empiriques indiquant que l'évasion fiscale est négativement liée au niveau de liberté économique, à l'importance du marché des actions, à l'efficacité des lois sur la concurrence et à des normes morales élevées entre les pays étudiés. Toutefois, il n'a pas examiné de manière approfondie la relation entre l'évasion fiscale et ces facteurs déterminants de la moralité fiscale dans les différents pays.

En ce qui concerne Diagne et Thiaw (2008), dans leurs travaux sur la fiscalité et secteur informel au Sénégal, trouvent des résultats indiquant que les entreprises non enregistrées ne paient en moyenne que 3% de leur chiffre d'affaires en impôts théoriquement dus. L'analyse des déterminants du comportement des entreprises montre que des facteurs tels que la visibilité, les sentiments envers la politique fiscale, la présence des agents gouvernementaux et l'information sont associés à une plus grande propension à se conformer aux réglementations fiscales. En revanche, des variables telles que le niveau d'éducation, l'âge du dirigeant d'entreprise, le taux d'imposition et la taille de l'entreprise sont liées à un comportement d'anticipation et de maximisation du profit.

A cet égard, étudié l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur l'évasion fiscale devient intéressant, car pour la plupart des entrepreneurs, la pandémie de la Covid-19 a impacté sur leur activité et payé certaines charges deviennent plus difficile. Dans la section suivante, nous traiterons les tendances de l'évasion fiscale dans le secteur informel pendant la Covid-19.

## **II. COVID-19 et tendances de l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal**

Dans cette section, nous allons d'abord présenter l'échantillon de notre étude et la méthodologie utilisée, ensuite nous procéderons à une analyse de nos résultats pour en finir par donner les recommandations.

### **II.1. Méthodologie de collecte et Présentation des données**

Nous présenterons dans cette section les données utilisées dans notre travail de recherche d'abord et dans un second temps présenté la méthodologie de l'enquête.

#### **II.1.1. Description de l'échantillon**

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête du Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement (LAPD) sur l'impact de la pandémie du Covid-19 sur les entreprises du formel et informel à Dakar en Octobre 2021. Nous retenons la définition de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pour choisir notre échantillon d'étude. Cette définition de l'ANSD considère une entreprise informelle, toute entreprise ne tenant pas une comptabilité selon le Système de Comptabilité Ouest Africaine (SYSCOA) ou autre système de comptabilité harmonisé

autre que le SYSCOA. Pour cela, sur un échantillon de 923 unités de production informelle, nous en retenons 758 pour notre travail de recherche, soit 82,12% de l'échantillon global.

Dans le tableau 4, ci-dessous, nous présenterons les caractéristiques générales liées à la localisation géographique de l'UPI, de l'établissement et les registres administratifs. La localisation géographique concerne les villes de la région de Dakar : Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Keur Massar. Pour les caractéristiques d'établissement, nous retenons les caractères suivants des UPI : ayant un local professionnel, une électricité au sein de l'unité de production ainsi que de l'eau et avoir un téléphone mobile. En ce qui concerne, les registres administratifs, nous utiliserons les caractères tels que le numéro du contribuable et la carte professionnelle pour expliquer la relation existant entre le fisc et l'UPI.

Tableau 4 : Caractéristiques générales des Unités de Production Informelle (UPI) par secteur d'intervention

	Transport	Industrie	Commerce	Bâtiment	Services	Restauration	Total
<b>Localisation géographique</b>							
Dakar	3,54	9,73	66,37	1,77	14,16	4,42	113
Pikine	0,00	22,69	57,14	0,00	19,33	0,84	119
Guédiawaye	1,83	26,61	50,46	0,92	16,51	3,67	109
Rufisque	7,05	16,67	53,85	3,85	15,38	3,21	156
Keur Massar	0,77	14,56	52,11	5,75	19,54	7,28	261
<b>Caractéristiques d'établissement</b>							
% ayant un local	0,00	17,75	49,35	0,00	29,87	3,03	231
% ayant l'électricité (Oui)	0,00	24,26	38,46	0,00	35,5	1,78	169
% ayant l'eau courante (Oui)	0,00	19,15	40,43	0,00	31,91	8,51	47
% ayant le téléphone mobile (Oui)	1,82	10,91	49,09	10,91	27,27	0,00	55
<b>Registres administratifs</b>							
% ayant un numéro du contribuable (oui)	0,00	0,00	83,33	0,00	16,67	0,00	33
% ayant une carte professionnelle (oui)	0,00	0,00	40,00	0,00	60,00	0,00	42

Source : *Elaboré par nous même à partir des données d'enquête de LAPD, 2021*

Le tableau 4, ci-dessus représente les caractéristiques générales des unités de production informelle par secteur d'intervention. Pour ce qui concerne la localisation de ces unités, on constate qu'à Dakar plus de 60% de ces unités de production informelle interviennent dans le secteur du commerce suivi des services respectivement, 66,37% et 14,16%. Ce même phénomène apparaît dans les autres villes (Pikine, Guédiawaye, Rufisque et Keur Massar). On peut en conclure que le secteur commerce est le secteur où on trouve plus des unités de production informelle et la majeure partie entre elles se trouvent à Dakar.

Sur les 758 unités de production interrogées dans les villes de Dakar 231 unités de production informelle (soit environ 30%) dispose un local, seulement 169 (22,29%) unités de production informelle ont une électricité, 55 (7,25%) d'entre eux disposent d'un téléphone mobile et 47 (6,2%) ont de l'eau. Pour ce qui est de l'enregistrement dans les registres administratifs, sur un échantillon 758 UPI, 33 (4,35%) ont répondu avoir un numéro du contribuable et 42 (5,54%) UPI seulement ont une carte professionnelle. Ces statistiques observées montrent bien l'informalité des secteurs

d'intervention dans l'agglomération de Dakar. Dans la section suivante, nous allons montrer les causes de l'évasion de fiscale dans ce secteur puisque la plupart de ces UPI dans ces secteurs échappent souvent au contrôle du pouvoir public.

### II.1.2. Méthodologie utilisée

Pour répondre à notre problème de recherche, nous adopterons la technique de l'analyse descriptive des données d'enquête. Elle permet de fournir une analyse détaillée des données économiques en étudiant les relations entre différentes variables économiques et en effectuant des prévisions économiques.

L'analyse descriptive des données permet de résumer un ensemble de données brutes à l'aide de techniques statistiques. Ce type d'analyse vise essentiellement à décrire les caractéristiques d'un échantillon et à répondre aux questions de recherche (Fortin et Gagnon, 2016). Ces analyses se répartissent en trois principales catégories : les mesures de tendance centrale, les mesures de dispersion et de position ainsi que les analyses de fréquences (Rajotte, 2019). Dans notre travail de recherche, nous allons utiliser une analyse de fréquence en se basant sur les travaux de Rajotte (2019), pour qui, ce type d'analyse consiste à calculer le nombre d'observations, pour chacune des modalités d'une variable, ou par groupe de modalités.

## II.2. Analyse des résultats et recommandations

Nous allons dans cette présente sous-section, présenter et analyser les résultats avant de formuler les recommandations.

### II.2.1. Présentation et Analyse des résultats

Le tableau 5 présente les déterminants utilisés pour mesurer l'évasion fiscale dans le secteur informel pendant la pandémie de la Covid-19 au Sénégal. Pour cela, nous partirons de la relation entre le fisc et les unités de production informelle en utilisant les déterminants tels que sans local professionnelle et sans carte professionnelle, d'être taxée au régime de base, impôt libératoire et patente sont aussi utilisées pour expliquer l'évasion fiscale dans le secteur informel. Les déterminants de la pandémie de la Covid-19 nous permettront d'expliquer si la pandémie a plus suscité cette évasion fiscale.

Tableau 5 : Déterminants de l'évasion fiscale pendant la pandémie de la Covid-19

	Transport	Industrie	Commerce	Bâtiment	Services	Restauration	Total
<b>Relation avec le fisc</b>							
Sans local et sans carte professionnelle	3,13	17,58	58,20	4,49	11,33	5,27	512
Taxé au régime de base	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	4
Impôt libératoire	5,88	5,88	82,35	0,00	5,88	0,00	17
Patente	0,62	12,35	64,81	0,62	16,05	5,56	162
<b>Impact de la pandémie de la Covid-19</b>							
Respect des mesures préventives covid19	3,73	17,66	52,99	2,74	16,92	5,97	402
Non-paiement des charges courantes covid19	0,00	25,64	35,90	0,00	35,90	2,56	39
Non-paiement des charges fiscales covid19	0,00	16,67	33,33	0,00	50,00	0,00	6

Source : Elaboré par nous même à partir des données d'enquête de LAPD, 2021

Les résultats montrent que le secteur du commerce (souvent caractérisé par la présence d'unités de production informelle qui ne disposent ni de locaux professionnels ni de cartes professionnelles) a la fréquence la plus élevée, soit 58,2%. La majeure partie de ces UPI sont difficiles à localiser, car elles peuvent opérer de manière ambulante ou ne pas avoir d'emplacement physique fixe. En conséquence, elles peuvent échapper à la fiscalité, car il est difficile pour les autorités fiscales de les identifier et de les taxer. Cette situation de manque de contrôle et de suivi de ces unités informelles par les pouvoirs publics peut être considérée comme la principale cause de l'évasion fiscale dans le secteur informel surtout dans le secteur commerce où l'on trouve une proportion élevée. Le secteur de l'industrie a un pourcentage plus faible d'UPI sans local professionnel et sans carte professionnelle (11,33%) que le secteur du commerce, car les activités industrielles informelles nécessitent souvent un espace physique pour la production ou le stockage des biens. Les entreprises informelles dans le secteur de l'industrie peuvent être plus facilement identifiées et surveillées en raison de leur besoin d'espace et de ressources. Enfin, le secteur des services a également un pourcentage moins élevé d'UPI sans local professionnel et sans carte professionnelle (17,58%) que le secteur du commerce. Cependant, les prestataires de services informels sont souvent plus facilement identifiables que les vendeurs ambulants ou les producteurs de biens informels.

De plus, les résultats montrent que seulement 4 unités de production informelle sont taxées au régime de base, ce qui montre la faiblesse du recouvrement de ces unités. Parmi les 17 unités qui sont taxées par impôt libératoire, 14 sont dans le secteur commerce, soit 82,35 %, ce qui peut indiquer une forte proportion d'entreprises informelles dans ce secteur. La patente qui est un impôt due par toute personne qui exerce à titre habituel une activité professionnelle non salariée, seul 162 UPI sur 758 (soit 21,37%) paient une patente et la majeure partie entre elles se trouvent dans le secteur commerce, soit 64,81% ce qui peut indiquer que les entreprises du secteur ont des revenus relativement faibles, suivi du secteur services et d'industrie. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que la plupart de ces UPI ignorent souvent l'existence du système de recouvrement fiscale et pour eux, les taxes municipales « Diouti » représentent leurs contributions fiscales. Cette forme de taxation est souvent spécifique aux occupants des places publiques et qui est soit journalière ou soit mensuelle selon la déclaration de l'UPI.

En ce qui concerne l'impacts de la pandémie de Covid-19, les UPI se trouvant dans le secteur commerce et d'industrie ont été les plus impactés par le respect des mesures préventives de la pandémie de la Covid-19, représentant respectivement 52,99% et 16,92%. Pour le non-paiement des charges courantes, on remarque que les UPI du secteur services et de la restauration ont le plus de difficultés à payer leurs charges courantes (respectivement 35,90% et 2,56%), suivi de l'industrie. En outre, pour ce qui est du non-paiement des charges fiscales, on remarque que les unités du secteur des services sont celles qui ont le plus de difficultés à payer ses charges fiscales (50%), suivi de l'industrie et du commerce. Cela peut être expliqué par le fait que les restrictions mises en place par les pouvoirs publics, c'est-à-dire le respect de la distanciation sociale et l'interdiction des regroupements dans les lieux publics ont été les causes qui ont affecté les activités de ces UPI.

L'analyse des résultats nous a permis d'identifier les déterminants de l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal. Les causes de cette évasion fiscale sont multiples, elles proviennent du fait que la plupart des entreprises du secteur informel ne sont ni enregistrées et leur localisation posent un problème aux services compétents de recouvrement fiscal. Les difficultés rencontrées par les entreprises pendant la pandémie de la Covid-19 pour mener à bien leur activité ont été aussi les facteurs qui ont poussé certaines entreprises à éviter de payer l'impôt. Les résultats montrent à cet effet que 50% des unités se trouvant dans le secteur services ont eu des difficultés de payer leurs charges fiscales, 33,33% dans le commerce et 16,67% dans l'industrie. Les résultats montrent également la faiblesse des UPI à payer l'impôt libératoire, mais aussi de la proportion faible des entreprises qui sont taxées au régime de base. Tout cela peut déterminer l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal, car la plupart de ces UPI préfèrent de ne pas s'enregistrer dans les registres administratifs pour contourner leur relation avec le fisc. Pour faire face à cela, dans la sous-

section nous proposerons des recommandations aux autorités publiques pour diminuer ou limiter le phénomène d'évasion fiscale.

### II.2.2. Recommandations

En partant des résultats obtenus ci-dessus et la proportion des entreprises du secteur informel ne payant pas l'impôt. Nous formulerons des recommandations suivantes pour mieux aider les pouvoirs publics à faire face à ce fléau :

L'Etat doit réduire la fiscalité informelle vu que la majorité des entreprises au Sénégal sont informelles, ce qui signifie qu'elles ne sont pas enregistrées auprès du gouvernement et ne paient pas de taxes. Le gouvernement pourrait mettre en place des mesures pour encourager les entreprises à s'enregistrer et à payer leurs impôts, comme des incitations fiscales ou des pénalités pour le non-paiement des taxes.

Il doit encourager la diversification économique puisque le secteur tel que le commerce représente une part importante de l'économie sénégalaise, mais il est également le plus touché par la pandémie de COVID-19. Le gouvernement pourrait encourager la diversification économique en encourageant la création de nouvelles industries ou en offrant des incitations fiscales aux entreprises qui se lancent dans des secteurs moins touchés par les crises économiques.

Les entreprises qui ne paient pas leurs impôts sont un fardeau pour l'économie sénégalaise. Le gouvernement pourrait renforcer la collecte des impôts en améliorant les processus de vérification fiscale, en développant des programmes de formation pour les inspecteurs fiscaux et en modernisant les systèmes de paiement fiscaux pour faciliter la déclaration et le paiement des impôts.

La transparence fiscale est importante pour maintenir la confiance des entreprises et des investisseurs dans le système fiscal sénégalais. Dans ce cas, le gouvernement pourrait promouvoir la transparence fiscale en publiant régulièrement des rapports fiscaux et en améliorant l'accès à l'information fiscale pour les entreprises et les particuliers.

## Conclusion

En conclusion, l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal est une préoccupation majeure, d'autant plus à l'ère de la pandémie de Covid-19 où les entreprises et les particuliers sont confrontés à des difficultés financières. Les résultats présentés montrent que le secteur informel est fortement représenté dans les secteurs du commerce, des services et de la restauration, où l'évasion fiscale est courante.

Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques fiscales incitatives pour encourager les entreprises à s'enregistrer et à payer leurs impôts, tout en rationalisant les taxes pour faciliter le paiement des impôts. Il est également important de renforcer la collecte des impôts en améliorant la vérification fiscale et en modernisant les systèmes de paiement fiscaux.

Enfin, pour garantir la transparence fiscale, il est essentiel de publier régulièrement des rapports fiscaux et d'améliorer l'accès à l'information fiscale pour les entreprises et les particuliers. Si ces politiques sont mises en place de manière efficace, cela pourrait contribuer à réduire l'évasion fiscale dans le secteur informel au Sénégal, ce qui pourrait aider le gouvernement à financer les services publics essentiels, notamment en cette période difficile de pandémie de Covid-19.

## Références

Alm, J. and Martinez-Vazquez, J. 2003. « Institutions, paradigms, and tax evasion in developing and transition countries », In J. Martinez-Vazquez & J. Alm (Eds.), *Public finance in developing and transitional countries: Essays in honor of Richard Bird* (pp. 146–178).

Andreoni, J., Erard, B., & Feinstein, J. 1998. « Tax compliance », *Journal of economic literature*, 36(2) : 818-860.

Atkinson, A. B. 2015. « *Inequality: What can be done?* », Harvard University Press.

Banque mondiale 2020. « COVID-19 Crisis Through a Migration Lens ».

Benjamin, N., & Mbaye, A. A. 2012. « Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone », sous la direction de *International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank* : 1-299.

Charmes, J. 2002. « Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel », sous la direction de *World Bank*.

De Soto, H. 1985. « Legacy of Mercantilism Stymies Market Creativity in Peru », *Wall Street Journal* : 4 January 1985.

De Soto, H. 2000. « The Five Mysteries of Capital », *New York Times*.

Diagne, Y. S., & Thiaw, K. 2008. « Fiscalité et secteur informel au Sénégal ».

Diamond, P. A., & Mirrlees, J. A. 1971. « Optimal taxation and public production I: Production efficiency », *The American economic review*, 61(1) : 8-27.

Fields, G. S. 1975. « Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job-search activity in LDCs », *Journal of development economics*, 2(2) : 165-187.

Fortin, M. F., & Gagnon, J. 2016. « *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives* », Chenelière éducation.

Fuest, C., & Riedel, N. 2009. « Tax evasion, tax avoidance and tax expenditures in developing countries: A review of the literature », *Report prepared for the UK Department for International Development (DFID)* : 44.

Gërkhani, K. 2007. « Did you pay your taxes? How (not) to conduct tax evasion surveys in transition countries », *Social Indicators Research*, 80 : 555-581.

Hart, K. 1985. « The informal economy », *Cambridge Anthropology* : 54-58.

Khelif, H., & Achek, I. 2015. « The determinants of tax evasion: a literature review », *International Journal of Law and Management*, 57(5) : 486-497.

Lewis, W. A. 1954. « Economic development with unlimited supplies of labour ».

Moser, C. O. 1978. « Informal sector or petty commodity production: dualism or dependence in urban development? », *World development*, 6(9-10) : 1041-1064.

Musgrave, R. A. 1959. « The theory of public finance », McGraw-Hill.

OCDE. 2020. « Tax and Fiscal Policy in Response to the Coronavirus Crisis: Strengthening Confidence and Resilience ».

Portes, A., & Schauffler, R. 1993. « Competing perspectives on the Latin American informal sector », *Population and development review* : 33-60.

Rajotte, T. 2019. « Les méthodes d'analyse en recherche quantitative: une introduction aux principaux outils disponibles pour le chercheur », *Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie*, 5(1) : 103-110.

Riahi-Belkaoui, A. 2004. « Relationship between tax compliance internationally and selected determinants of tax morale », *Journal of international accounting, auditing and taxation*, 13(2) : 135-143.

Richardson, G. 2006. « Determinants of tax evasion: A cross-country investigation », *Journal of international Accounting, Auditing and taxation*, 15(2) : 150-169.

Richardson, G. 2008. « The relationship between culture and tax evasion across countries: Additional evidence and extensions », *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation*, 17(2) : 67-78.

Schneider, F. 2004. « The Size of the Shadow Economies of 145 Countries all over the World: First Results over the Period 1999 to 2003 », *Available at SSRN 636661*.

Sen, A. 2008. « L'idée de justice », *Journal du développement humain*, 9 (3) : 331-342.

Slemrod, J. 2019. « Tax compliance and enforcement », *Journal of Economic Literature*, 57(4) : 904-954.

Todaro, M. P. 1969. « A model of labor migration and urban unemployment in less developed countries », *The American economic review*, 59(1) : 138-148.